

Infos Lilas

N° 82 - juin 2009

LES INFORMATIONS LOCALES ET MUNICIPALES / www.ville-leslilas.fr

Perspectives

Jean-Claude Lamure,
la vie en fanfare

Intercommunalité

Consultation
citoyenne aux Lilas

Europe

Dimanche 7 juin,
scrutin européen

Solidarité

Plan canicule 2009

Associations

Zoom sur Musica
Temporalia

AVEC CE NUMÉRO

Le programme
de la Fête
de la musique

DOSSIER

Classes de découverte et séjours de vacances



Jean-Claude Lamure, la vie en fanfare

Jean-Claude Lamure dirige l'Union musicale lilasienne depuis 1990. Très investi, il a su professionnaliser la fanfare des Lilas, tout en lui conservant une ambiance familiale.

Calleuses et burinées, les mains de Jean-Claude Lamure témoignent de ses années passées à travailler dans le bâtiment. Son visage est, lui aussi, marqué par quelques rides. Mais ce qui frappe, ce sont surtout sa grande barbe en collier et ses yeux verts, perçants et attentifs. Ils s'illuminent quand il évoque son passe-temps favori : la fanfare. « J'ai commencé à huit ans dans un petit village près de Lyon. Au début, je jouais de la percussion, puis je me suis mis aux cuivres, au trombone et à la trompette. À dix ans, je donnais des cours de solfège à mes camarades », raconte-t-il d'une voix grave. À l'époque déjà, il avait la fibre du leader. Aujourd'hui, à cinquante ans, il dirige la fanfare de l'Union musicale lilasienne (UML). Il y joue à la fois le rôle de chef d'orchestre, de musicien, de gentil organisateur et de gestionnaire. Mais il refuse de se voir comme un chef : « Nous sommes une bande de copains, il n'y a pas de hiérarchie. On répète les jeudis soir aux Lilas, on se voit les week-ends pour les représentations, on part en voyage ensemble, nos femmes se connaissent... Une vraie famille ! »

Histoire de famille

Il y a quelques années, c'est d'ailleurs grâce à la musique que Jean-Claude a rencontré son épouse. Il lâche timidement : « C'est cette passion qui nous a unis. » La musique, c'est maintenant l'histoire de toute la famille. Son fils âgé de dix-



huit ans joue de la percussion et l'accompagne parfois à la fanfare. Celui de sept ans « suit aussi papa à la musique dès qu'il le peut ». Un moyen de passer des moments ensemble puisque ce hobby lui prend tout son temps libre : Jean-Claude est secrétaire de l'Union des fanfares de France (UFF) et, depuis février 2009, président de la fédération d'Île-de-France, qui regroupe une quarantaine de formations. Cet investissement est en quelque sorte une revanche sur la vie. Adolescent, il rêvait de devenir musicien professionnel. Et se souvient avec une pointe de déception : « À 17 ans, j'ai

voulu partir au conservatoire de Lyon, mais nous étions quatre enfants et mes parents étaient ouvriers, sans beaucoup de ressources. Il n'était donc pas question de se lancer dans la musique et j'ai dû étudier les métiers du bâtiment. » Après des années passées à travailler « dix-huit heures par jour », il change de cap et devient, en 2000, professeur dans un lycée technique aux Pavillons-sous-Bois pour former des ouvriers du bâtiment aux métiers de la finition.

Un travail sérieux

« Notre musique est souvent dévalorisée, mais elle repré-

sente un travail sérieux et chacun s'investit au maximum. On est loin de l'image des musiciens de fanfare qui traînent au bistrot, même si cela reste moins scolaire que le conservatoire ! C'est surtout pour nous un bon moyen de s'évader. » Les musiciens de l'UML ont beaucoup voyagé en région parisienne, mais aussi en province voire à l'étranger, au Luxembourg par exemple.

À force de travail, ils ont réussi à se faire un nom. Les mairies font appel à eux pour les fêtes locales, les commémorations et les inaugurations. Tous les ans, la fanfare participe au Téléthon et à d'autres événements caritatifs pour « distribuer un peu de bonheur ». « Notre public, c'est le peuple, et nous sommes témoins des évolutions de la société », s'enthousiasme le chef d'orchestre qui regrette cependant que les gens se soient désintéressés du folklore à Paris. « Il n'y a plus qu'en banlieue qu'ils viennent écouter la fanfare. Et ce sont souvent les endroits où il reste encore un peu de lien social. »

Avec l'été, arrive la période de travail la plus intense. Jusqu'à juillet, l'Union musicale lilasienne se produira un peu partout en Île-de-France. Et pour septembre, elle prépare déjà un spectacle détonnant pour célébrer les cent quarante ans de la fanfare des Lilas.

Union musicale lilasienne
Tél. : 01 48 67 04 33.
jeanclaudelamure@yahoo.fr

Éditorial

DANIEL GUIRAUD, MAIRE DES LILAS, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Le monde est actuellement confronté à une multiplication de cas de transmission interhumaine d'une pandémie initialement baptisée « grippe porcine » et ensuite dénommée « grippe A H1N1 ».

Le foyer de départ de la maladie a pu être identifié au Mexique, dans le village de La Gloria où les premiers cas de contamination auraient eu lieu à la mi-février. Le 24 avril, l'Organisation mondiale de la santé a révélé l'existence de ce virus jusqu'alors inconnu et dont les symptômes sont identiques à ceux des gripes classiques : fièvre, courbatures, douleurs musculaires, sentiment de fatigue, toux ou difficultés à respirer...

Contrairement à la terrible grippe espagnole de la fin de la Première Guerre mondiale, la propagation du virus ne s'effectue pas de façon exponentielle et, à l'heure où j'écris ces lignes, notre pays est peu touché et le nombre de cas limité : les personnes concernées ont généralement été contaminées lors d'un voyage, notamment au Mexique, toutes ont été traitées médicalement et ont surmonté cette maladie. Les cas de grippe A H1N1 recensés dans notre pays sont tous bénins et tous « importés » : pour autant, au nom du principe de précaution, il est indispensable de demeurer vigilant et de respecter scrupuleusement les recommandations des autorités sanitaires. Trois attitudes sont susceptibles de limiter les risques de propagation et de transmission du virus :

- se laver les mains à plusieurs reprises

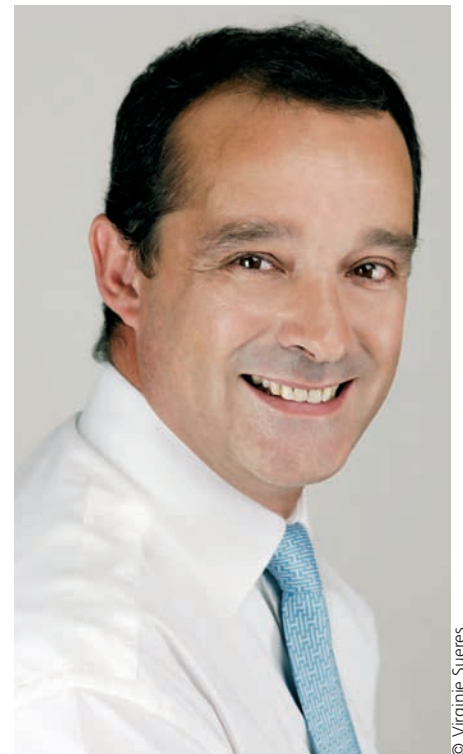
chaque jour avec du savon ou une solution pharmaceutique hydroalcoolique,

- utiliser un kleenex pour éternuer ou tousser puis le jeter dans une poubelle et se laver les mains,

- appeler le 15 ou son médecin traitant habilité à délivrer les traitements antiviraux appropriés en cas de symptômes grippaux.

Dans le cadre de l'alerte sanitaire nationale, la Ville des Lilas est en contact étroit avec le centre opérationnel de défense de la préfecture et les services des affaires sanitaires et sociales de Seine-Saint-Denis. Au niveau national, des stocks de masques et d'antiviraux seront, en cas de besoin, pré-positionnés sur l'ensemble du territoire français. Aux Lilas, par précaution, et bien qu'aucun cas n'ait été signalé aux alentours de notre commune, la municipalité constitue une provision de masques pour les agents de la ville afin de pouvoir assurer la continuité du service public communal en cas de propagation du virus. La phase d'élaboration du futur vaccin pandémique durera, dans le meilleur des cas, plusieurs semaines, voire plusieurs mois, et le calendrier de ses production et diffusion massives n'est actuellement pas connu : or l'hypothèse d'une seconde vague de grippe A H1N1 cet hiver est, selon l'OMS, tout à fait plausible et, en tout état de cause, ne saurait être négligée. En ce domaine – comme en toutes choses –, le pire n'est fort heureusement jamais certain, mais la vigilance est toujours indispensable.

« Les cas de grippe A H1N1 recensés dans notre pays sont tous bénins et tous « importés » : pour autant, au nom du principe de précaution, il est indispensable de demeurer vigilant et de respecter scrupuleusement les recommandations des autorités sanitaires. »



© Virginie Sueres

Mai 2009 : quelques instantanés



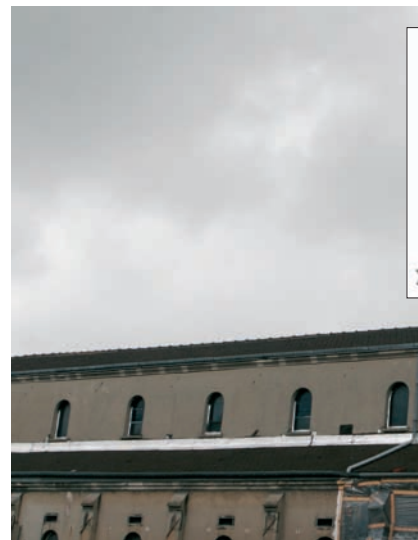
De gauche à droite : C. Lasnon, D. Guiraud et M. Djerboua.

Les 20 ans du club des Hortensias

Les adhérents sont venus nombreux célébrer les vingt ans du club des Hortensias, en présence du maire et de Claude Lasnon, maire adjointe aux personnes âgées. Au programme : spectacle de chant suivi d'un joyeux après-midi dansant.



15 mai



L'église frappée par la foudre

Lors d'un gros orage, la foudre s'est abattue sur l'église, provoquant une fissure de trente centimètres. Les pompiers et les agents municipaux ont été appelés sur les lieux. Après vérification de la solidité de la structure, le temps d'effectuer les travaux de réparation.



15 mai

À la rencontre des députés juniors

Parrainée par le député Claude Bartolone, une classe de CM2 de l'école Waldeck-Rousseau participera au Parlement des enfants. Le 13 juin, une députée junior lilasienne se rendra dans l'hémicycle afin de débattre des trois propositions de loi retenues parmi les 577 rédigées par des classes de toute la France. Celle de Waldeck-Rousseau porte sur les dangers d'Internet.

Inauguration des stèles du carré militaire

L'inauguration des nouvelles stèles du carré militaire du cimetière des Lilas a donné lieu à une émouvante cérémonie à laquelle participaient des personnalités civiles, militaires, patriotiques et préfectorales de tout le département. À cette occasion, des enfants des écoles ont fleuri les quatre-vingt-douze tombes des morts pour la France.



De gauche à droite : C. Lagrange, C. Bartolone, D. Guiraud et J. Normand, sous-préfet.





13 mai

foudre

ttue sur le clocher de l'église provo-
s de large et deux mètres de long.
sont intervenus pour sécuriser les
e la toiture, une bâche a été posée
paration.



26 mai

Première édition
du café des aidants

Les proches de personnes en perte d'autonomie ont pu se retrouver autour d'un café avec une psychologue et une assistante sociale de la Cramif pour parler de leurs difficultés mais aussi des dispositifs d'aide, technique et morale, mis en place aux Lilas.



Au micro : I. Olivier-Barbrel



15 mai

Lil'art 2009

Une centaine d'artistes et d'artisans étaient au rendez-vous de la 8^e édition de Lil'art pour une exposition hétéroclite, ponctuée de nombreux ateliers et animations. Le public a décerné le prix Coup de cœur à Martine Rosenzweig et à l'association Jeunes actifs. Un très bon cru 2009 selon de nombreux participants.



7 mai



26 mai

La Fête des voisins :
dix ans déjà !

Pour sa dixième édition, la Fête des voisins a réuni partout dans la ville de nombreux habitants. Dans le quartier de l'Avenir, la soirée s'est prolongée autour d'un pique-nique et d'une exposition de l'atelier textile de l'Alra.



Concours maisons fleuries

Les personnes souhaitant participer au concours départemental des maisons fleuries peuvent retirer un dossier auprès de la direction du développement durable. Le dossier rempli doit être rendu avant le vendredi 12 juin.

DDD : 144, rue de Paris.

Tél. : 01 55 82 18 30.

Nouvel ascenseur à l'espace d'Anglemont

Après une longue attente, liée à une surcharge des carnets de commandes, la rénovation de l'ascenseur de l'espace culturel d'Anglemont est terminée. L'appareil permet l'accès à tous les étages du bâtiment et notamment au conservatoire.

Montant des travaux : 120 000 euros.

Reprise du chantier du LEP

Les marchés de travaux viennent d'être attribués et le chantier de réhabilitation de l'ancien lycée d'enseignement professionnel (LEP) va démarrer avant l'été. Il s'agit d'y installer deux restaurants scolaires, un nouveau bloc sanitaire et une bibliothèque pour les écoles Romain-Rolland ainsi qu'un relais d'assistantes maternelles. Durée du chantier : quatorze mois.

Montant des travaux : 2,2 millions d'euros.



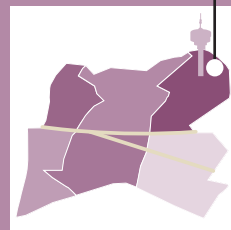
Retrouvez les travaux sur le site de la ville : www.ville-leslilas.fr

À vos marques !



Après six mois de travaux, la piste d'athlétisme du stade municipal est à nouveau accessible aux joggeurs. Elle sera homologuée par la fédération d'athlétisme pour les compétitions officielles.

Montant des travaux : 800 000 euros (subventionnés à 65 %, dont 371 000 euros par le conseil régional, 144 000 euros par le conseil général). Coût pour la Ville : 285 000 euros.



Le square de la mairie ouvre ses portes



L'aménagement du square reliant la mairie à son annexe est achevé. Dorénavant, l'entrée des services affaires générales et éducation et temps de l'enfant se fait par la rue Jean-Poulmarch, au niveau du parking de la mairie. Des bornes lumineuses et une fontaine à énergie solaire ont été installées.

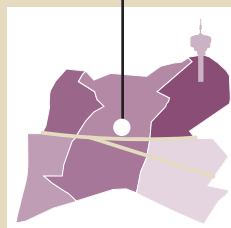
Montant des travaux : 80 000 euros.



Du neuf du côté des conteneurs

Les travaux du boulevard du Général-Leclerc avaient intégré deux conteneurs à verre enterrés. Deux autres similaires ont été installés rue du Garde-Chasse et place du Vel' d'Hiv. Une solution plus coûteuse mais qui s'intègre mieux dans l'environnement et que la Ville pourrait, à terme, généraliser.

Montant : 27 500 euros.



Consultation citoyenne

Exprimons-nous sur le projet d'intercommunalité !

Afin d'élaborer le projet de communauté d'agglomération avec l'ensemble de la population, la municipalité lance une consultation citoyenne.

En 2010, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Bagnolet, Romainville, Bondy, Pantin, Bobigny, Noisy-le-Sec et Montreuil pourraient s'unir en une communauté d'agglomération. Ce projet, aujourd'hui en phase d'études, va faire l'objet à chaque étape d'une large concertation avec les Lilasiens.

En novembre et décembre 2008, des réunions de GAM (groupes d'action municipale de quartier) y ont déjà été consacrées. Prochaine étape du processus démocratique, l'envoi, en juin, à tous les électeurs d'un questionnaire relatif aux différents aspects du projet d'intercommunalité (avantages et inconvénients, compétences à transférer, périmètre...).

L'ensemble des réponses sera analysé dès le mois de septembre. Se tiendront ensuite des « ateliers de l'intercommunalité » ouverts à tous. Des

GAM sur la communauté d'agglomération seront aussi organisés à l'automne ainsi que

des réunions publiques thématiques, en collaboration avec les huit autres villes concernées.

Agenda de la concertation aux Lilas

- **Jusqu'à la fin du mois de septembre** : les habitants des Lilas pourront s'exprimer par le biais d'un questionnaire.
- **Octobre 2009** : installation des « ateliers de l'intercommunalité » ouverts à tous les Lilasiens.
- **Second semestre 2009** : réunions de quartier (GAM).
- **À partir de 2010** : débat sur le « champ communautaire » (la partie de chaque compétence qui sera transférée à la communauté d'agglomération).

Calendrier de la création

- **13 mai 2009** : délibération communale d'adhésion à l'association de préfiguration de la communauté d'agglomération.
- **Mai et juin 2009** : délibération des 9 communes partenaires sur le périmètre de la future intercommunalité.
- **Septembre 2009** : approbation du périmètre par le préfet.
- **Novembre 2009** : délibération des communes sur les statuts et les compétences.
- **Début 2010** : le préfet peut entériner la création de la communauté d'agglomération.
- **2010 à 2012** : élaboration démocratique des projets communs (définition du « champ communautaire »).

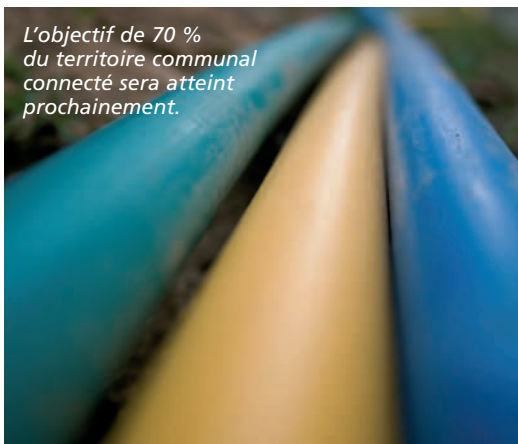
Télécommunications

La Ville des Lilas partiellement câblée

Après plusieurs années de travaux, le câblage partiel des Lilas est quasiment achevé.

Alternative à la connexion ADSL qui passe par la ligne téléphonique classique, le nouveau réseau câblé vient enrichir la couverture numérique de la ville et donne un choix plus large à plus de 6 000 foyers lilasiens qui souhaitent bénéficier d'offres « triple play » (Internet haut débit, télévision, vidéo

L'objectif de 70 % du territoire communal connecté sera atteint prochainement.



sions sont en cours avec l'opérateur afin d'étendre la couverture de son réseau. Pour cela, il est nécessaire que les (co)propriétaires autorisent la réalisation des travaux de câblage à l'intérieur des bâtiments, jusqu'aux logements. À défaut, la Ville peut les mettre en demeure de respecter la servitude de passage du réseau.

Pour tous renseignements concernant les modalités techniques, l'éligibilité de votre logement et les offres commerciales, **contactez Numericable par téléphone au 39 90 ou par Internet (www.numericable.fr).**

à la demande, téléphonie). Placés sous l'égide du Sipperec, le syndicat intercommunal chargé de coordonner l'aménagement numérique de la quasi-totalité des villes de petite couronne, les travaux de câblage

sont entièrement pris en charge par l'opérateur au travers d'une délégation de service public et ne coûtent rien à la Ville et aux Lilasiens. L'objectif de 70 % du territoire connecté sera atteint prochainement et des discus-

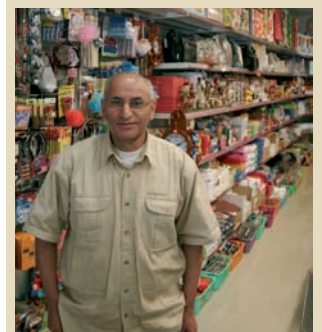
Nouveaux commerces



Nouvelle boulangerie des Sentes

Depuis le 30 avril, la boulangerie des Sentes, jusqu'alors simple dépôt de pain, fabrique son pain sur place. Quinze jours de travaux auront suffi à construire un four et un atelier. Désormais les Lilasiens peuvent y acheter une baguette encore chaude sortie du four. La boulangerie est ouverte tous les jours, sauf le mercredi, de 7 h à 20 h. Elle est fermée le dimanche entre 13 h 30 et 14 h 30.

56, bd Général-Leclerc.
Tél. : 01 43 63 46 10.



Au bazar lilasien

Depuis cinq mois, le bazar des Lilas a ouvert ses portes dans le quartier des Sentes. On y trouve beaucoup de ce dont on a besoin au quotidien : produits d'entretien, de beauté, ustensiles de cuisine, petit outillage, décorations d'intérieur... Le bazar dispose aussi d'un espace papeterie où faire des photocopies.

Ouvert du lundi au samedi de 9 heures à 19 h 30.
42, bd Général-Leclerc.
Tél. : 01 48 58 15 78.

Kermesse du centre de loisirs

Le centre de loisirs organise sa kermesse annuelle. Des stands présenteront les travaux réalisés par les enfants au cours de l'année et de nombreuses animations et jeux seront organisés tout au long de la journée.

Samedi 20 juin, de 13 h 30 à 18 heures.

Centre de loisirs
Av. du Président-Schuman.
Tél. : 01 41 83 00 45.

Festival jeunesse

Venez découvrir les jeunes talents de la ville et participer à de nombreux ateliers (jeux de société, arts du cirque...) au parc Lucie-Aubrac.

Le samedi 27, de 14 heures à 18 heures, une scène est ouverte aux jeunes artistes. Pour y participer, il suffit de s'inscrire auprès du service jeunesse. Le lendemain, un pique-nique est organisé dès 11 h 30, suivi d'un concert de raï.

Service jeunesse
30, bd de la Liberté.
Tél. : 01 49 72 74 76.



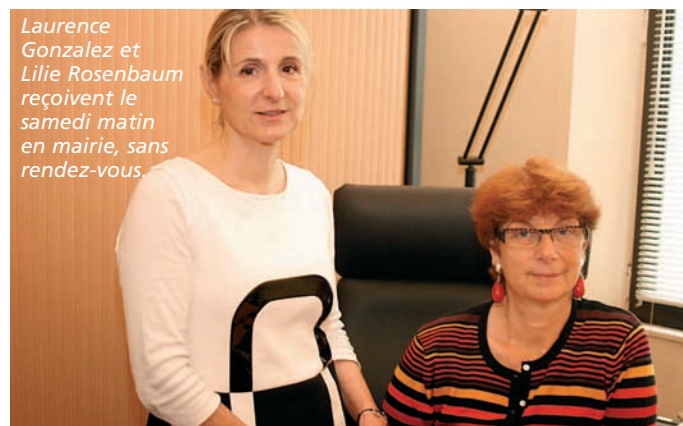
Chiner en juin

Deux brocantes auront lieu au mois de juin. Celle de l'association MVQS, dimanche 14, de 8 heures à 19 heures, à l'angle du boulevard Leclerc et de l'allée Calmette et celle des Joyeux résidents, dimanche 21, de 8 heures à 18 heures sur le parvis du 49, bd Eugène-Decros.

Permanences juridiques gratuites de la mairie

Deux femmes au service des Lilasiens

Les avocates de la permanence juridique reçoivent les Lilasiens et les informent gratuitement sur leurs droits. N'hésitez pas à leur demander conseil.



Laurence Gonzalez et Lilie Rosenbaum reçoivent le samedi matin en mairie, sans rendez-vous.

Conflits du travail ou du logement, divorces et séparations, délits routiers, questions de filiation ou d'héritage... Le droit est partout. Il régit nos vies, organise nos relations professionnelles, familiales et sociales. Une bonne information est importante car nous rencontrons parfois des conflits quand nous y sommes le moins préparés. Pour aider les Lilasiens à répondre ou à anticiper ces situations, la mairie a mis

en place une permanence d'avocats, gratuite et anonyme. Elle est assurée par deux avocates chevronnées, Laurence Gonzalez et Lilie Rosenbaum, qui ont toutes les deux leur cabinet aux Lilas et connaissent parfaitement les juridictions de la Seine-Saint-Denis. Une permanence juridique qui n'est pas à confondre toutefois avec l'aide juridictionnelle : les avocates sont là pour informer les administrés, non pas pour

les représenter et les défendre devant un tribunal. « La permanence juridique, c'est un service offert par la mairie à tous les Lilasiens, explique maître Rosenbaum. Nous ne réalisons pas d'actes, mais nous sommes en capacité de donner des informations pratiques, immédiatement utilisables par les habitants et de les orienter, par exemple vers un avocat spécialisé. » Un rendez-vous que les robes noires souhaitent accessible au plus grand nombre. « Le judiciaire a envahi les médias et la télévision avec les séries, mais on peut se demander si les gens sont bien informés sur leur justice », souligne maître Rosenbaum. Une invitation à se saisir sans hésiter de cet outil d'information.

Permanence juridique, tous les samedis matin sans rendez-vous, de 9 h à 11 h 30. S'adresser à l'accueil de la mairie.

Éducation

Les enfants revisitent les chansons des rues

Six classes d'élémentaire participeront au concert éducatif programmé fin juin au Théâtre du Garde-Chasse. Au programme : chansons des rues et chansons de Paris.

À partir de début juin, Marc Perrone, Marie-Odile Chantran et Riton la Manivelle vont se rendre dans six classes d'élémentaire pour revisiter les chansons des rues avec les élèves. Ces trois artistes leur feront découvrir le chant et la musique à travers un répertoire populaire, tel *Le Temps des cerises* ou *Un gamin de Paris*. Ils accompagneront ces chansons à l'accordéon, à l'orgue de barbarie, mais aussi à la vielle à roue, instrument à cordes plus ancien.

Le projet allie le chant et la danse et permet à la fois un travail sur la voix, l'écoute et le corps. Il aboutira à un spectacle au



En 2008, le concert éducatif avait pour thème la musique de la Renaissance.

Théâtre du Garde-Chasse, où les artistes accompagneront les enfants sur scène. Les 25 et 26 juin, plusieurs représentations seront données devant les autres

classes d'élémentaire. Pour la première fois cette année, les parents pourront applaudir leurs enfants lors d'une séance réservée.

Élections européennes

Le 7 juin, on vote pour le Parlement européen

Du 4 au 7 juin, les ressortissants des vingt-sept pays de l'Union européenne votent pour renouveler une de ses instances majeures : le Parlement européen. En France, l'élection, à un tour, a lieu le 7 juin, de 8 heures à 20 heures.



Vingt-huit listes se présentent aux élections européennes en Île-de-France.

Composé de 736 députés, le Parlement européen a un rôle législatif et budgétaire crucial dans l'Union européenne, notamment dans les domaines de la politique de l'environnement, du transport, de la protection des consommateurs. Représentatif des 492 millions de citoyens européens, il assure également un contrôle démocratique sur les autres instances de l'Union.

Les électeurs français sont appelés à voter, le 7 juin, pour élire soixante-douze députés européens. Les sièges sont répartis en huit grandes régions électorales (Est, Île-de-France, Massif central-Centre, Nord-ouest, Ouest, Outre-mer, Sud-est et Sud-ouest) et le nombre de députés est fixé sur la base du dernier recensement. Les Lilas fait partie de la grande région Île-de-France. Au total, treize sièges y sont à pourvoir.

Vote entre 8 h et 20 h

L'élection a lieu au scrutin de liste à la proportionnelle, à un seul tour. Les sièges sont répartis,

dans la circonscription, de manière proportionnelle entre les listes qui ont récolté au moins 5 % des suffrages. Les députés sont élus pour cinq ans.

Les conditions du vote aux Lilas sont identiques aux précédentes élections : il faut se présenter avec une pièce d'identité et sa carte d'électeur à son bureau de vote

parmi les 14 installés dans la ville, entre 8 heures et 20 heures. Les personnes ayant des difficultés à se déplacer peuvent être transportées par le Canari (contacter le service affaires générales).

Pour plus d'informations : service affaires générales
Tél. : 01 72 03 17 54.
www.ville-leslilas.fr

En cas d'absence, pensez à la procuration

Les personnes qui ne peuvent pas aller voter pour des raisons professionnelles, de santé ou parce qu'elles sont en déplacement le jour de l'élection ont la possibilité de donner procuration à une personne inscrite dans la même commune (mais pas forcément le même bureau de vote).

Pour cela, il suffit de se rendre au commissariat de police ou au tribunal d'instance muni d'une pièce d'identité. En principe, une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin. Il est toute-

fois conseillé d'effectuer la démarche au moins soixante-douze heures avant compte tenu des délais de traitement et d'acheminement.

■ Commissariat de police

55-57, bd Eugène-Decros.
Tél. : 01 41 83 67 00.
Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h.

■ Tribunal d'instance

41, rue Delizy, à Pantin.
Tél. : 01 48 44 44 27.
Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h.

Nouveaux horaires du service état civil

À compter du samedi 4 juillet 2009, le service état civil sera fermé au public le samedi matin. Les horaires d'ouverture resteront les mêmes en semaine : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 17 heures.

Tél. : 01 72 03 17 01.

La PMI déménage

Le centre de protection maternelle et infantile (PMI) est désormais installé au 19, rue du Garde-Chasse. Il est ouvert le lundi, de 8h30 à 19 heures, et du mardi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 30.

Tél. (inchangé) :
01 43 63 97 38.

Lancement du RSA

À compter du 1^{er} juin 2009, le RSA (revenu de solidarité active) va définitivement remplacer le RMI (revenu minimum d'insertion) et l'API (allocation de parent isolé). Il sera étendu aux personnes déjà en activité percevant de faibles revenus et devrait concerner près de sept cents personnes aux Lilas. Le premier versement sera effectué le 6 juillet par la Caisse d'allocations familiales.

Pour se renseigner :
CAF : 0820 25 93 10,
www.caf.fr

Conseil général :
01 43 93 13 00.
CCAS : 01 41 58 10 91,
193, rue de Paris.



Gym-équilibre en plein air

Une séance de gym-équilibre à destination des Seniors est programmée au parc Lucie-Aubrac, mercredi 24 juin, de 10 heures à 11 heures. Cette initiation sera suivie d'un verre de l'amitié et d'un pique-nique libre pour ceux qui le souhaitent.

Pôle Seniors

Tél. : 01 41 63 13 10.

Juin au club des Hortensias

■ Randonnées

- **Mercredi 10, à 8 h 45**, une journée en forêt d'Ermenonville (démonstration de gym équilibre, initiation à la course d'orientation) : 3 euros.

- **Lundi 22, à 13h30**, une demi-journée à Champs-sur-Marne : 3 euros.

Inscription la semaine précédente, de 14 heures à 15 heures.

■ Découverte de la Crête

- **Jeudi 11, à 12 heures**, repas à thème au club.

- **Du mercredi 17 au mercredi 24** : circuit en Crête. RDV le 17, à 9 h 30 au club.

■ Après-midi dansant

Mercredi 24, à 14 h 30, bal animé par l'association La Guinguette des pêcheurs suivi d'un goûter vers 16 heures.

■ Inscriptions

Lundi 8, de 10 heures à 12 heures.

- Excursion en Bourgogne le 15 et 16 octobre (171 €, nombre de places limité à 33)

- Les marchés de Noël à Colmar du 18 décembre au 20 décembre (373 €, nombre de places limité à 35).

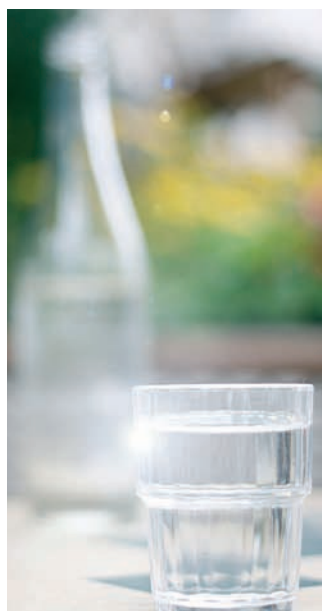
Allée des Hortensias

Tél. : 01 48 46 42 55.

Solidarité

Le plan canicule 2009 est lancé

Comme chaque année, la municipalité se mobilise du 1^{er} juin au 31 août afin de parer aux risques d'une éventuelle vague de chaleur.



Afin de permettre la mise en place du plan canicule 2009, la municipalité invite les personnes isolées (retraitées de plus de 70 ans ou handicapées) à se signaler, elles-mêmes ou par l'intermédiaire d'un proche, auprès du pôle Seniors du CCAS des Lilas.

Ce repérage permettra aux services compétents d'intervenir si les prévisions météorologiques annoncent, trois jours d'affilée, des températures supérieures ou égales à 21°C la nuit et 36°C le jour. Le cas échéant, les personnes à risque seront contactées par téléphone et recevront une visite à domicile.

CCAS pôle Seniors
47, bd Eugène-Decros.

Tél. : 01 41 63 13 10.

Canicule Info Service
(appel gratuit) :

0 800 06 66 66

Conseils pour bien vivre la canicule

- Boire beaucoup d'eau.
- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes ou faire d'efforts physiques intenses.
- Ne pas rester en plein soleil.
- Fermer les volets pour tenir son logement à l'abri de la chaleur.
- Se rafraîchir régulièrement.

Solidarité avec les personnes isolées

- ☐ Nouvelle inscription
☐ Mise à jour

Vous êtes une personne isolée ou un proche à contacter en cas d'alerte canicule.

AIDEZ-NOUS À VOUS CONNAÎTRE

Informations essentielles sur la personne à aider :

Nom - prénom

Date et lieu de naissance

Adresse

Bâtiment..... Étage..... Porte..... Code.....

Téléphone

Nom et n° de tél. d'un proche (parent, ami, voisin) ou du gardien

Est-elle abonnée à un réseau de télé-assistance ?

Périodes d'absence entre juin et septembre

Document rempli par :

Le :

Signature :

**À renvoyer ou déposer au centre communal d'action sociale, pôle Seniors :
47, bd Eugène-Decros
93260 Les Lilas.**

Selon la loi n° 7817 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations figurant sur ce document sont strictement confidentielles et peuvent faire l'objet d'un droit d'accès, de rectification et de suppression.



Classes de découverte, séjours de vacances : le grand bol d'air

Aider les enfants et les jeunes à s'épanouir, à se construire devrait être, pour tous, une priorité. Aux Lilas, la municipalité s'engage auprès des familles et des écoles pour faire de cet objectif une réalité en participant largement au financement et à l'organisation de classes de découverte et de séjours de vacances.

Permettre aux enfants d'apprendre autrement, les aider à grandir et à devenir autonomes, les confronter à la vie en collectivité, autant d'objectifs poursuivis par les enseignants initiateurs de classes de découverte qu'elles se déroulent à la mer, à la montagne ou à la campagne. Afin de les aider à mener à bien ces projets, la municipalité soutient chaque année plusieurs de ces classes de découverte financièrement et matériellement permettant ainsi à près de cent soixante-dix enfants d'y participer.

En dehors du temps scolaire, la municipalité mène en parallèle une politique volontariste en matière d'organisation de séjours de vacances. Ainsi en 2008, 249 enfants ont bénéficié des séjours municipaux et sont rentrés chez eux des souvenirs plein la tête. Classes de découverte, séjours de vacances,

la philosophie et les objectifs restent les mêmes : permettre à tous les enfants lilasiens, quels que soient leur âge, leur quartier ou leur milieu social (grâce à une politique de justice sociale engagée depuis 2003 avec l'instauration du quotient familial) de se retrouver, de s'amuser et d'apprendre. Ensemble !

En chiffres

■ Classes de découverte

- 177 élèves en 2009 - 8 classes.
 - Coût total des séjours : **72 675 €**.
 - Participation des familles : **28 904 €** (39,8 % du coût total).
 - Part à la charge de la Ville : **43 771 €** (61,2 % du coût total).
- La mairie paie une part fixe du coût du séjour. La participation des familles varie en fonction du quotient familial.

Exemple d'une classe de neige, école Romain-Rolland, classe de CM2 :

- Coût du séjour : **800 €** par enfant.
- Part des familles : entre **24 €** (quotient familial minimum, soit 3% du coût total) et **360 €** (quotient maximum, soit 45 % du coût total).

■ Séjours de vacances

- 249 enfants en 2008 - 28 séjours.
 - Coût total des séjours : **174 566 €**.
 - Participation des familles : **82 499 €** (47,3 % du coût total).
 - Part à la charge de la Ville : **92 067 €** (52,7 % du coût total).
- La mairie paie une part fixe du coût du séjour. La participation des familles varie en fonction du quotient familial.

Exemple d'un séjour à Combloux pour les 6-17 ans :

- Coût du séjour : **635 €** par enfant.
- Part des familles : entre **190 €** (quotient familial minimum, soit 29,9% du coût total) et **508 €** (quotient maximum, soit 80 % du coût réel).

Classes de découverte : l'école autrement

Chaque année, près de 170 élèves des écoles lilasiennes partent à la mer, à la montagne ou à la campagne dans le cadre de leur école et avec le soutien de la Ville. Focus sur autant d'expériences uniques.



Nombreux sont ceux qui sont partis en classe de neige, de mer ou en classe verte. Plus nombreux encore sont ceux qui en ont rêvé. Il faut dire que « *c'est une expérience unique qui métamorphose les élèves et soude profondément la classe* », explique, enthousiaste, Ekram Hadji, enseignante à l'école Victor-Hugo qui revient de classe verte avec ses CE1-CE2. Des propos partagés par Brigitte Boutron, directrice de l'école élémentaire Romain-Rolland qui a vu partir trois de ses classes cette année. « *Pendant ces séjours, les enfants apprennent beaucoup. Ils doivent s'adapter à un nouveau rythme, être autonomes, apprendre à gérer leurs affaires, à respecter un emploi du temps. C'est aussi l'occasion pour beaucoup de découvrir une nouvelle région, de nouveaux paysages. Mais attention, il ne s'agit pas de partir pour*

partir. Le projet porté par l'enseignant doit comporter de nombreux apprentissages qui sont développés avant, pendant et après le séjour. »

Ekram Hadji confirme. Elle travaille avec ses élèves sur les thèmes du cirque et de l'équitation depuis le début de l'année. « *Pendant le séjour, ils ont pu mettre en pratique ces apprentissages lors d'ateliers de voltige équestre, d'acrobatie et de jonglage.* » Aujourd'hui, l'expérience se poursuit avec la préparation d'un spectacle de fin d'année.

Un projet validé par l'Éducation nationale

Une classe de découverte ne s'improvise pas. Chaque début d'année, les enseignants volontaires préparent un projet pédagogique qui

sera le fil rouge de l'année scolaire ou du trimestre. Une fois ce projet solidement défini et validé par l'inspection d'Académie, l'organisation concrète du séjour peut avoir lieu : date et lieu du séjour, planning des activités et des temps scolaires...

Partenaire privilégié de cette organisation, le service éducation et temps de l'enfant (ETE) de la mairie fait le lien entre l'école et le prestataire responsable des centres d'accueil. « *Nous gérons toute la partie logistique et administrative du séjour, notamment les inscriptions, et veillons à ce que toutes les exigences de sécurité, d'hygiène mais aussi d'encadrement soient respectées* », souligne Nicole Marteau, responsable du service. « *Nous nous occupons également de la tarification avec l'objectif, grâce au quotient familial, qu'aucun enfant ne soit privé de cette formidable expérience pour des raisons financières* ».

Les maternelles partent aussi

Chaque année, l'ensemble des élèves de grande section de l'école maternelle Julie-Daubié part en classe de découverte pendant cinq jours à Cocico. « *Cela permet aux enfants d'acquiescer de l'autonomie. Être séparés de leur famille les aide à grandir. Ils apprennent à se doucher, à se coucher seuls. Comme Cocico est un cirque équestre, les enfants y apprennent des numéros d'équilibre et à connaître les animaux. À leur retour, ils réalisent un livre sur leur expérience qu'ils ramènent ensuite chez eux* », témoigne Marie-Madeleine Renouard, institutrice des moyens-grands.

L'avis des enfants...

De retour de classe verte cirque et équitation, six élèves de



Elyas, 7 ans
On a fait des pyramides, des portés à deux et à quatre et beaucoup d'autres acrobaties. On a jonglé avec des balles, des assiettes chinoises et des foulards.



Rami, 6 ans
J'ai beaucoup aimé faire du poney. Le mien s'appelait Bichette. On a fait le moulin (se tourner sur la selle) et on devait rattraper un ballon en marche.



Mouheeb, 7 ans
J'ai préféré le cirque. J'arrive bien à tenir sur le tonneau. J'arrivais même à jongler dessus avec deux balles. Je n'ai pas eu peur sans mes parents. J'aimerais y retourner.

Séjours de vacances : un ticket pour l'aventure

**Les colonies de vacances, on est toujours triste d'en revenir.
Aux Lilas, tout est fait pour pouvoir y retourner.**

Les quatre cents coups avec les copains, les excursions dans des paysages magnifiques, les batailles de polochons, les veillées au coin du feu, les jeux dans les bois, les chants entonnés à tue-tête dans le car... Les séjours de vacances : une période où enfants et adolescents sortent de leur quotidien et développent leur capacité à s'ouvrir aux autres, à de nouvelles cultures et modes de vie. Ils apprennent à s'adapter à de nouveaux repères, de nouvelles activités, à devenir autonome et à prendre des responsabilités.

Afin de favoriser l'accès du plus grand nombre, la Ville des Lilas organise et finance chaque

année une trentaine de séjours (de quelques jours à plusieurs semaines) pour les enfants de 4 à 17 ans, en hiver, au printemps et en été. Si la mer, la montagne et la campagne restent des destinations de prédilection, la mairie propose tous les ans des nouveautés pour répondre aux attentes des jeunes. « *Nous travaillons avec trois prestataires afin d'offrir un plus large choix de destinations et d'activités. Depuis l'année dernière, nous proposons des séjours itinérants dont nous avons encore élargi l'offre cette année* », souligne Nicole Marteau, responsable du service ETE en charge du dossier.



Conseils aux parents

Ekram Hadji, professeur des écoles, et Jean-Michel Rousseau, responsable de centres de vacances, répondent à vos questions.

Mon enfant est timide, j'ai peur qu'il ne s'adapte pas.

Jean-Michel Rousseau : « Pratiquement tous les enfants s'intègrent bien. Pour faciliter la séparation, nous conseillons aux parents de préparer le séjour en amont à la maison et de montrer à l'enfant qu'ils s'associent au départ. »

Puis-je appeler mon enfant pendant le séjour ?

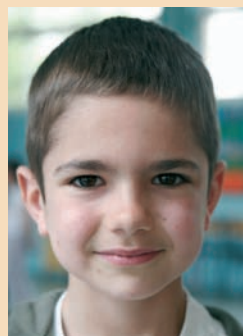
Lors des séjours de vacances, pas de problème. En revanche, lors des classes de découverte, les professeurs des écoles y sont souvent défavorables comme l'explique Ekram Hadji : « Le but de ces classes est d'apprendre l'autonomie aux enfants. De plus, la séparation d'avec les parents n'est jamais simple et parfois un appel complique les choses. »

Quelle assurance ai-je sur la qualité de l'encadrement ?

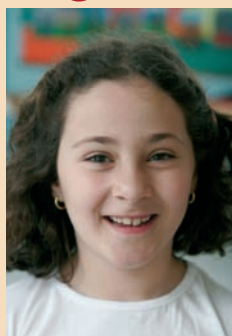
Jean-Michel Rousseau : « En France, les normes d'encadrement sont très strictes tant du point de vue de la formation des personnels que du nombre d'enfants par animateur. Dans nos centres, nous allons au-delà des exigences légales : un animateur pour cinq enfants de moins de 6 ans ou de plus de 13 ans et un pour huit enfants de 6 à 13 ans. »

Ekram Hadji : « En classe de découverte, les classes jusqu'à vingt enfants sont accompagnées de deux adultes puis d'un adulte supplémentaire par tranche de dix enfants. »

Le CP de l'école Paul-Langevin livrent leurs impressions



Antoine, 7 ans
J'ai surtout aimé le jeu dans la ville où on devait retrouver les lieux à partir de photos. Il y a une porte qu'on n'a pas trouvée car elle a été changée.



Sarah, 7 ans
Moi, j'ai aimé faire du poney, lui mettre la selle. J'ai eu un peu peur car il m'a fait un bisou. J'arrivais même à rattraper le ballon en fermant les yeux.



Taïna, 7 ans
J'ai aimé faire de la boule. Je tenais toute seule dessus mais une fois je suis tombée sur les fesses et tout le monde a ri. La classe verte, c'était bien mais j'ai toujours pensé à mes parents.



Des normes d'encadrement strictes

Chaque séjour (lieu et activités) est adapté à l'âge des participants et jamais « *aucun enfant n'est obligé de participer à une activité, s'il n'en a pas envie* », insiste Jean-Michel Rousseau, directeur des Œuvres universitaires du Loiret, association qui gère plusieurs centres dans lesquels sont accueillis les jeunes Liliens. « *Plus ils sont âgés et plus on les implique dans le séjour. Les petits peuvent choisir une activité parmi plusieurs et des temps calmes leur sont régulièrement proposés. Les ados sont complètement acteurs de leurs vacances et participent aux décisions.* »

D'un point de vue réglementaire, l'ensemble des centres répond à des normes très strictes fixées par la loi et est soumis à une moyenne de quatre contrôles par an au niveau de la sécurité, de la préparation des repas (mêmes normes que celles d'un restaurant scolaire) et des conditions d'hébergement. À cela, s'ajoutent des critères propres à la municipalité qui a souhaité privilégier des structures à taille humaine situées dans des endroits calmes et verdoyants avec des hébergements de petite capacité (en moyenne de trois à six lits).

Une attention particulière est portée à l'accueil des enfants ayant des besoins spécifiques. « *Les enfants qui arrivent avec un traitement médical sont pris en charge par l'assistante sanitaire du centre qui recueille les médicaments et les administre. Pour tout ce qui concerne les régimes alimentaires particuliers et les allergies (arachide, gluten, etc.), un protocole est mis en place et des plats de substitution sont systématiquement proposés. Pour les*

maladies plus lourdes ou les handicaps, nous nous adaptons aussi. À l'heure actuelle, nous n'avons jamais refusé un enfant », assure Jean-Michel Rousseau.

Pour préparer au mieux ces séjours, la municipalité organise, avant chacun, une réunion d'information avec les prestataires.

Renseignements :
service éducation et temps de l'enfant,
allée Jean-Yanne.
Tél. : 01 72 03 17 12.

Des séjours au centre de loisirs

Chaque été, le centre de loisirs organise deux mini-séjours pour les 8-10 ans à la base de loisirs de Champs-sur-Marne (un en juillet et un en août). Cinq jours de découverte de la nature, de camping et d'activités (canoë-kayak, voile, planche à voile, escalade, trampoline, VTT et roller). Pour ceux qui hésitent à quitter leurs parents plus d'une journée, le centre de loisirs organise tout l'été des nuitées à raison d'une par semaine en élémentaire et d'une par mois pour les maternelles.

Inscriptions au centre de loisirs.
Réunion d'information le 10 juin,
à 18 heures.
Centre de loisirs - Av. du Président-Schuman. Tél. : 01 41 83 00 45.

Le commentaire de Lionel Benharous, maire adjoint à l'éducation



L'enfance et l'adolescence sont les âges auxquels se forme le futur adulte. Il y réalise des expériences qui le marqueront de manière indélébile, s'y forge des valeurs qu'il conservera toute son existence.

Les séjours que ces jeunes passent loin de leurs familles sont autant de tranches de vie profondément formatrices : en sortant ces jeunes de leur cadre habituel, ils facilitent des apprentissages nouveaux. Conquête de l'autonomie, formation de solides amitiés, apprentissage de la différence et de la vie en collectivité : autant d'expériences indispensables.

Les lois de décentralisation ont conféré aux collectivités territoriales des compétences nouvelles en matière scolaire : pour les communes, depuis 1982, les écoles maternelles et élémentaires. Aux Lilas, nous ne pensons pas que notre rôle doive se limiter à l'entretien des bâtiments scolaires. Au contraire, nous sommes convaincus qu'il nous faut faire davantage, tout entreprendre pour favoriser l'épanouissement et la formation des enfants et des adolescents.

C'est dans ce cadre que, chaque année, nous facilitons la tenue de classes de découverte. C'est avec cet objectif également que nous organisons, lors des congés d'hiver, de printemps et d'été, des séjours de vacances. Notre volonté est que le plus d'enfants possible puissent en bénéficier, sans discrimination liée aux ressources dont disposent les familles. Telle est la raison d'être du quotient familial, instauré en 2003, et qui permet d'adapter la participation des familles à ces séjours à l'effort qu'elles peuvent consentir.

Bien sûr, cette priorité a un coût : au total, ce sont près de 150 000 euros qui sont imputés au budget communal pour que ces divers projets aboutissent. Mais le jeu en vaut la chandelle car bâtir un monde meilleur pour demain passe par le soin apporté à l'éducation des jeunes aujourd'hui.

Festival

Bulles-zik, au confluent de la BD et du rock

Attention aux yeux... et aux oreilles, le festival Bulles-zik revient en force aux Lilas, les 20 et 21 juin prochains.



Monsieur B, en dédicace au TGC.

Soixante-dix auteurs en dédicace, douze groupes de musique, des films d'animation, des ateliers dessin pour enfants, des rencontres avec des artistes de renom, des expositions, des fresques réalisées en direct... Le festival Bulles-zik fait un retour en trombe aux Lilas les 20 et 21 juin pour le plus grand plaisir des amateurs de musique rock et de bande dessinée.

Réunir des disciplines qui ont beaucoup en commun, voilà l'idée de la Lilasienne Marie-Hélène Marceau, créatrice du festival : « *Bien souvent, les dessinateurs de BD sont des passionnés de musique et les musiciens de grands lecteurs de BD. Les paroles des uns font souvent référence aux textes des autres et leurs fans respectifs consomment les deux cultures simultanément* ».

Cette double passion, on la trouve en premier lieu chez les auteurs eux-mêmes comme Jeff Pourquie et Étienne Lécroart présents sur le festival pour leurs derniers ouvrages mais aussi pour monter sur scène avec leur groupe

Jacqueline Maillan ou encore, les auteurs Mo/CDM, Carali et Pixel Vengeur venu électriser le public avec le rock marrant de Docteur Krollspell.

Pour ce troisième opus (le deuxième aux Lilas), les cinq organisatrices de Bulles-zik ont vu les choses en grand. Couplé à la fête de la musique, le festival, organisé en partenariat avec la direction de l'action culturelle, se décline cette année sur deux jours dans et en dehors du Théâtre du Garde-Chasse sous la houlette d'un parrain de talent, de générosité et de créativité : Mezzo. Outre les dédicaces et les concerts, il sera émaillé de rencontres avec des auteurs à succès, Marguerite Abouet pour Aya (le 20, à 14 heures), Olivier Ka pour *Pourquoi j'ai tué Pierre* (le 20, à 15 h 30), d'ateliers dessin pour enfants (le 20, à 17 heures et le 21, à 11 heures) et pour tous publics (le 20, à 15 heures et le 21, à 14 heures) et de projections de films d'animation (le 20, à 18 h 30 et le 21, à 15 h 30).

Le dimanche, à 17 h 15, les enfants de 6 à 12 ans pourront assister au spectacle *Les*

Contes imbéciles. L'auteur de BD et de romans jeunesse, Olivier Ka, lira et jouera quelques textes de son cru illustrés en direct par le dessinateur Alfred. Pendant toute la durée du festival, les visiteurs pourront aussi admirer les vinyles revisités par Joan et sa petite Lucie dans l'exposition « Lucie in the skeud » (rencontre avec l'artiste le 20, à 14 heures) et la fresque réalisée en direct par le collectif Humungus. Le collectif Kronik composé d'auteurs de bandes dessinées tatouera quant à lui les plus rock n'roll d'entre vous (tatouages éphémères).

Les prix du jeu concours Strip avec la Société générale seront remis le dimanche 21, à 15 heures.

Une sélection de bandes dessinées présentées au festival est d'ores et déjà disponible à la bibliothèque André-Malraux.

Samedi 20 juin, à partir de 13 heures, et dimanche 21 juin, à partir de 10 heures.

Théâtre du Garde-Chasse 181 bis, rue de Paris.

Toutes les informations sur www.bulleszik.com



Une fresque sera réalisée en direct par le collectif Humungus.

Centre culturel Jean-Cocteau

01 48 46 87 80.

■ Planches contact Théâtre.

Les ateliers du centre culturel présentent des pièces variées issues des œuvres de J. K. Rowling, d'Agatha Christie et d'Henrik Ibsen.

Programme disponible au secrétariat.

Jusqu'au 27 juin.

■ Expressions plurielles Exposition.

Les ateliers d'arts plastiques du centre culturel s'exposent : BD, dessin, peinture, photo, sculpture, poterie, céramique...

Du 11 au 22 juin.

Du lundi au vendredi, de 10 h à 21 h et le samedi, de 10 h à 18 h.

■ Oh ! Chabada...

Concert.

Concert des ateliers de musique d'ensemble du centre culturel : les Cocteau-nautes, les Solo Girls, les Zigs et les zags et l'orchestre Grand Angle.

Entrée libre.

Jeudi 25 juin, à 20 heures.

35, place Charles-de-Gaulle.

Bibliothèque André-Malraux

01 48 46 64 78

■ Un nouveau monde Exposition.

Illustrations originales de Muriel Kerba autour du thème de la ville. Un parcours ludique et pédagogique accompagne l'exposition où se mêlent modernisme, poésie et écologie.

Entrée libre.

Du 4 au 24 juin.

Fermeture exceptionnelle pour réinformatisation du 23 juin au 6 juillet.

35, place Charles-de-Gaulle.

Centre culturel Henri-Dunant

01 43 60 92 88.

■ Aurélio

Exposition.

Le dessinateur Aurélio présente ses illustrations et ses films d'animation.

Du 2 au 25 juin.

Du lundi au vendredi :

de 14 heures à 19 heures.

Vernissage et concert

le 5 juin, à 18 heures.

■ Histoires de dragons

Jeune public.

Lecture en musique pour les enfants à partir de 5 ans. Entrée libre.

Samedi 13 juin, à 10 h 30.

■ Play time and dance

Concert dansant.

Nouvelle formule proposée par les élèves et les professeurs des ateliers musique du centre culturel pour un instant convivial mêlant musique et danse de salon. Entrée libre.

Samedi 27 juin, de 17 heures à 20 heures

36, bd du Général-Leclerc.

Conservatoire Gabriel-Fauré

01 48 46 90 80.

■ Les Mardis musicaux

Concerts d'élèves.

Soirée spéciale percussions, avec les élèves de la classe de Diana Montoya Lopez.

Mardi 16 juin, à 20 heures.

■ Je dis : musique !

Concerts d'élèves.

Les classes de chant lyrique et de flûte traversière du conservatoire proposent un voyage au cœur d'un répertoire méconnu. Entrée libre.

Jeudi 18 juin, à 18 h 30.

Auditorium

de l'espace d'Anglemont. 35, place Charles-de-Gaulle.

Concours

La BD, un jeu d'enfant

Simon Mc Nutt a remporté l'écureuil d'or au 35^e concours de la BD scolaire d'Angoulême pour son histoire « Semi-piscine ».

La tâche du jury du 35^e concours de BD scolaire d'Angoulême a été rude cette année. Il leur a fallu départager 4 180 élèves de toute la France qui avaient pour seule consigne d'exercer leur talent sur

un thème de leur choix. Résultat, 4 829 planches en compétition.

« Sur les sept présélectionnés que compte la Seine-Saint-Denis, cinq appartiennent à l'atelier BD du centre culturel », annonce avec



« Semi-piscine » de Simon Mc Nutt.

fiercé Francis Barbet qui l'anime depuis plusieurs années avec passion. « Et l'un des élèves, Simon, a remporté successivement l'écureuil d'or régional puis national. » Récompense que seuls 40 des 4 180 candidats se sont vus décerner ! Une sacrée consécration pour ce garçon de 9 ans qui a commencé la bande dessinée il y a seulement trois ans.

Atelier BD-illustration :

le mardi à 17 h 30

et le mercredi à 14 heures, 15 h 30 et 17 heures.

Centre culturel Jean-Cocteau 35, place Charles-de-Gaulle.

Tél. : 01 48 46 87 80.

Théâtre

Sur les planches de Lilas en Scène

Deux pièces seront à découvrir en juin, à Lilas en scène.

■ Le Jour de Valentin, d'Ivan Viripaev.

Mise en scène d'Antonia Malinova, compagnie Sang et chocolat.

Valentine et Katia sont amoureuses du même homme depuis quarante ans. Celui-ci finit par mourir mais les deux femmes continuent à l'aimer et à vivre ensemble. Une histoire d'amour étrange et surréaliste à travers les années 70, 80, 90 et... 2012. Vendredi 12, samedi 13, lundi 15 juin, 20 heures.

■ La Tempête, de William Shakespeare.

Restitution du travail de l'année des ateliers théâtre de Lilas en scène.

Samedi 27 juin, à 19 h 30.

Entrée libre, réservation indispensable au 01 43 63 41 61. 23 bis, rue Chassagnolle.

Exposition itinérante

Le son sous toutes ses formes

Khiasma propose un parcours sonore au quartier des Sentes.

Le samedi 20 juin, de 10 heures à 17 heures, l'espace Khiasma nous interroge sur la place du son au quotidien à travers une exposition itinérante dans le quartier des Sentes. Les œuvres présen-



Atelier pédagogique en école maternelle.

tées restituent le travail des élèves des écoles maternelles Courcoux et Calmette réalisé autour des œuvres de Christian Vialard et Rob Voerman, artistes ayant exposé lors de la biennale d'art contemporain Art grandeur nature 2008.

Le visiteur pourra découvrir des objets de production de son (instruments), des récits où s'insèrent des sons enregistrés

(livres sonorisés) et bien d'autres choses encore (machines, collages, dessins). L'ensemble compose un parcours sonore et visuel autour du centre culturel Henri-Dunant, où aura lieu la diffusion d'une pièce sonore. Une partie de l'exposition sera visible lors de la fête de l'école maternelle Calmette, le vendredi 19 juin, de 17 h 30 à 21 heures.

Mémoire

Jacques Altmann, la force du témoignage

Autour de la projection du film de Robert Thalheim, Et puis les touristes, des classes de première des Lilas ont rencontré un ancien déporté, Jacques Altmann. Autre façon d'approcher l'Histoire, le témoignage marque les esprits.



Jacques Altmann entouré de lycéens, à l'issue de la projection au TGC.

En 1941, Jacques Altmann a 17 ans lorsqu'il est arrêté par les gendarmes à Romainville pour avoir arraché une affiche stipulant que les Juifs n'avaient plus le droit de travailler. Il réussit à s'évader. Mais en février 1943, il est arrêté lors d'un contrôle d'identité. Emprisonné à Drancy, il est déporté à Auschwitz, en janvier 1944, puis libéré le 11 avril 1945 par l'armée américaine.

Comment avez-vous survécu si longtemps dans le camp d'Auschwitz-Birkenau ?

Les personnes déportées là-bas ne survivaient normalement que deux ou trois mois, c'est vrai. Mais j'ai eu la « chance » de travailler au sein du commando de la rampe. 12 000 à 15 000 déportés arrivaient chaque jour. Nous devions trier les affaires qu'ils laissaient dans les wagons dont souvent de la nourriture, que nous volions. C'est grâce à cela que j'ai pu rester en vie.

Après la Libération, comment avez-vous fait pour reconstruire votre vie ?

Quand les Américains m'ont libéré, je pesais 29 kg et j'étais mourant. Je suis resté longtemps en centre de repos. Cela a été une période très difficile, les gens

se moquaient des survivants, certains me demandaient si c'était un numéro de téléphone que je m'étais fait tatouer. À partir de 1947, j'ai travaillé dans la société de textile Boussac en tant que représentant, ce qui m'a aidé à me reconstruire.

Aujourd'hui, vous témoignez partout. Depuis quand ce travail de mémoire est effectué en France ?

Dans les années 1980, il y a eu les premières affaires de révi-

sionnisme, avec notamment Robert Faurisson qui disait que « seuls les poux étaient tués à Auschwitz ». C'est à ce moment que j'ai voulu me battre pour dire la vérité. Avant cela, la majorité des gens ne nous croyait pas. Des témoignages et des voyages avec l'amicale d'Auschwitz ont été organisés. Aujourd'hui, nous ne sommes plus que trois cents survivants, il est important que cette vérité continue à être racontée par les générations suivantes.

Quelles réactions suscite votre récit ?

Je sens qu'il y a un impact fort, que l'auditoire est touché. J'ai l'espoir qu'en racontant la Shoah, on évite de reproduire une telle atrocité. Mais il faut continuer à se battre car il y a encore des génocides dans le monde. Je témoigne dans l'espoir de faire changer les choses.

Paroles de lycéens



Thibault Chalanet

« Ce qui m'a marqué, c'est le ton de Jacques Altmann quand il parlait, l'impression de sérénité qu'il dégageait. Cela montre que c'est un homme fort. »



Lila Schusten

« C'est tellement impressionnant d'imaginer ce qu'il a vécu, qu'on a du mal à y croire. Ce témoignage est fort, je m'en souviendrai toute ma vie. L'histoire marque plus fortement ainsi qu'à travers un cours. »



Camille de Lavie

« Un récit émouvant, avec beaucoup de recul et d'humanité. On se doit de raconter cette période à notre génération et à celles qui suivront, quand il n'y aura plus de survivant pour témoigner. »

Théâtre du Garde-Chasse

01 43 60 41 89.

■ L'Autre

Danse.

Les élèves de danse classique, contemporaine et jazz du conservatoire interrogent « l'autre », dans sa diversité. Réservation : 01 48 46 90 80. Samedi 6 et dimanche 7 juin, à 14 h 30 et à 18 heures.

■ Cabaret

Comédie musicale.

Les élèves du centre culturel illustrent les chemins croisés de deux personnages.

Tarif : 6,40 €.

Réservation : 01 48 46 87 80.

Vendredi 12 à 20 h 30, samedi 13 à 15 h et à 21 h, dimanche 14 à 17 h 30.

181 bis, rue de Paris.

Le Melting potes

01 48 58 75 29.

■ Concerts du vendredi soir

- Belleville Blues Band

Blues roots.

Le 5 juin, à 20 h 30.

- Paname-Chanson française.

Le 12 juin, à 20 h 30.

- Igor el señor

Chansons épicées.

Le 19 juin, à 20 h 30.

- Manolo Gonzales et Sarah Savoy- Country cajun tex mex.

Le 26 juin, à 20 h 30.

32, rue Jean-Moulin

Folies d'encres

01 43 63 20 20.

■ Goûter de mots

Lecture pour enfants.

Mercredi 3 juin, à 16 heures.

■ Rencontre

Avec Geronimo Stilton, le héros des 7-10 ans.

Samedi 6 juin, à 15 h 30.

■ Rencontre apéritive

Jean Teulé dédicacera son livre

« Mangez-le si vous voulez ».

Vendredi 26 juin, à 18 h 30.

3, rue du Garde-Chasse.

Sortir aux Lilas en juin

MARDI 2

Jusqu'au 25 juin	• Aurélio	C. culturel Dunant
21 h	• Vincent Courtois	Le Triton

MERCREDI 3

Jusqu'au 27 juin	• Troillard et Lobrot	Le Triton
14 h	• Atelier théâtre des 6/8 ans	Esp. Anglemont
16 h	• Goûter de mots	Folies d'encre

JEUDI 4

Jusqu'au 24 juin	• Un nouveau monde	Esp. Anglemont
Jusqu'au 6 juin	• Magma	Le Triton

VENDREDI 5

18 h	• Aurélio (vernissage)	C. culturel Dunant
20 h 30	• Belleville Blues Band	Le Melting potes

SAMEDI 6

14 h	• Spectacle des 6/8 ans	Esp. Anglemont
14 h 30 et 18 h	• L'Autre?	TGC

DIMANCHE 7

14 h 30 et 18 h	• L'Autre?	TGC
15 h 30	• Geromino Stilton	Folies d'encre

MARDI 9

19 h 30	• Partage des ressources	Khiasma
---------	--------------------------	---------

MERCREDI 10

14 h	• Quel drôle d'hôtel	Esp. Anglemont
------	----------------------	----------------

JEUDI 11

Jusqu'au 22 juin	• Expressions plurielles	Esp. Anglemont
20 h 30	• Festival Côté court	Khiasma
21 h	• Peach Noise et Fattore Zeta	Le Triton

VENDREDI 12

20 h	• Luc Ferrari	Esp. Anglemont
20 h	• Le Jour de Valentin	Lilas en Scène
20 h 30	• Cabaret	TGC
20 h 30	• Paname	Le Melting potes
21 h	• Univers zero	Le Triton

SAMEDI 13

10 h 30	• Histoires de dragons	C. culturel Dunant
15 h et 21 h	• Cabaret	TGC
21 h	• Univers zero	Le Triton

DIMANCHE 14

17 h 30	• Cabaret	TGC
---------	-----------	-----

LUNDI 15

20 h	• Le Jour de Valentin	Lilas en Scène
------	-----------------------	----------------

MARDI 16

20 h	• Les Mardis musicaux	Esp. Anglemont
------	-----------------------	----------------

MERCREDI 17

20 h	• Othello	Esp. Anglemont
------	-----------	----------------

JEUDI 18

18 h 30	• Je dis : musique!	Esp. Anglemont
21 h	• John Greaves « Verlaine »	Le Triton

VENDREDI 19

20 h	• Le Roi Lear	Esp. Anglemont
20 h 30	• Igor el senor	Le Melting potes
21 h	• Aranís	Le Triton

SAMEDI 20

10 h	• Le son sous toutes ses formes	C. culturel Dunant
14 h	• Le Roi Lear	Esp. Anglemont
21 h	• One Shot	Le Triton

Bulles-zik :

14 h	Inauguration du festival Bulles-zik	TGC
14 h - 19 h	• Auteurs en dédicace	TGC
14 h 30 - 23 h 15	• Concerts	Parvis TGC
14 h - 19 h 30	• Atelier animation	TGC

DIMANCHE 21

Fête de la musique :

10 h - 11 h	• Concerts	Marché couvert
10 h - 21 h	• Concerts	Parc Lucie-Aubrac
14 h - 20 h	• Concerts	C. culturel Dunant
14 h - 16 h 30	• Concerts	Résidence Voltaire
14 h 45 - 17 h 30	• Concerts	Résidence jardins des Lilas
15 h 30 et 16 h 15	• Concerts	Résidence Marcel-Bou
16 h - 19 h	• Concerts	Résidence de l'Avenir
17 h	• Concerts	Lilas en scène
17 h 30 - 18 h 30	• Concerts	Maternité des Lilas
19 h - 22 h	• Concerts	Le Triton

Bulles-zik

11 h	• Rasta Campagne	toute la ville
11 h - 18 h 15	• Ateliers animation	
14 h - 19 h	• Auteurs en dédicace	TGC
12 h 15 - 21 h 30	• Concerts	Parvis TGC

MERCREDI 24

14 h	• Harry Potter et l'école des sorciers	Esp. Anglemont
20 h	• Baroufe à Chioggia	Esp. Anglemont

JEUDI 25

20 h	• Oh Chabada...	Esp. Anglemont
------	-----------------	----------------

VENDREDI 26

18 h	• Restitution résidence Supervisions d'Olivier Mirguet	C. culturel Cocteau
18 h 30	• Rencontre apéritive avec Jean Teulé	Folies d'encre
20 h	• Baroufe à Chioggia	Esp. Anglemont
20 h 30	• Soirée Viva démocratie	Khiasma
20 h 30	• Manolo Gonzales et Sarah Savoy	Le Melting potes

SAMEDI 27

14 h	• Harry Potter et l'école des sorciers	Esp. Anglemont
17 h - 20 h	• Play time and dance	C. culturel Dunant
19 h 30	• La Tempête	Lilas en Scène
21 h	• Hugh hopper « Benefit »	Le Triton

LUNDI 29

20 h	• Piano contemporain	Esp. Anglemont
------	----------------------	----------------

- Concert
- Cinéma
- Spectacle, théâtre, danse
- Lecture, conférence, rencontre
- Expo

Musique

Pianistes et rêveurs debout

Passionnés de piano, ils défendent une idée forte : la création contemporaine doit avoir sa place au sein de la musique classique. Les inventeurs de sons de Musica Temporalia reçoivent un franc soutien de la Ville et du conservatoire.

Pourquoi la musique que l'on appelle « classique », « savante » ou « grande » ne serait-elle qu'un art du passé et non pas une expérience contemporaine ? Le débat est posé par l'association Musica Temporalia, qui regroupe un réseau de passionnés, interprètes, professeurs de musique, compositeurs, réunis autour d'un instrument, le piano, et de son répertoire contemporain. Sa démarche prend le contre-pied de certaines habitudes culturelles pour défendre la diversité. « *La chanson, la peinture ou le cinéma sont toujours vus comme des arts ayant un patrimoine et une création*, souligne le président de l'association Bernard Djaoui. *Nous voulons, à côté du répertoire classique, affirmer la place de la création contemporaine dans la musique savante et particulièrement au sein des conservatoires.* »

Comme tous les passionnés de culture contemporaine, les membres de Musica Temporalia privilégient un rapport aux œuvres en interaction avec notre époque. Dans cet univers de création sonore où règne une



Martine Joste et ses élèves.

grande liberté, le piano peut être utilisé de multiples façons : comme caisse de résonance, instrument à corde ou en y insérant des objets... Voir, comme récemment, dans des concerts délirants à quarante-quatre pianos. Un type d'expérience musicale spécifique, difficile à décrire : « *Le son de cette*

musique nous habite », se risque Bernard Djaoui. Pour l'intérêt et la qualité de sa démarche, Musica Temporalia bénéficie d'un double soutien de la part de la Ville : une subvention mais également une convention avec son conservatoire pour sa principale activité, des ateliers hebdomadaires proposés par une interprète et pédagogue de renom, Martine Joste. Un univers en libre accès ce mois de juin. À découvrir.

N'ayez pas peur de la curiosité !

Deux rendez-vous sont programmés en juin à l'espace culturel d'Anglemont par Musica Temporalia (entrée gratuite).

Vendredi 12 juin, à 20 heures.

Soirée hommage au compositeur Luc Ferrari avec une projection du film réalisé en 1966 par lui-même sur un autre compositeur, Edgar Varèse. Une projection précédée de l'audition de

pièces pour piano de Luc Ferrari extraites des *Fragments du journal intime* et des *36 enfilades pour piano et magnétophone*.

Lundi 29 juin, à 20 heures.

Concert de fin d'année des participants à l'atelier Répertoire et pédagogie du piano contemporain. Œuvres de Ligeti, Ohana, Rotaru, Schumann, Stockhausen et Takemitsu.

Randonnée roller

L'association Roolilalet's invite tous les Lilasiens à participer à la 3^e édition de sa randonnée roller, vélos et trottinettes. Tous niveaux, adultes et enfants.

RDV devant le parc Lucie-Aubrac, dimanche 14 juin, à 15 heures.

Tél. : 06 75 40 36 95.

La Colline bleue

■ Portes ouvertes

Démonstration du travail des ateliers musique et anglais suivie d'un pique-nique dans l'impasse.

Samedi 13 juin, à 11 heures.

■ Stage de musique et de modelage

L'association organise un stage pour les 5-10 ans, du 6 au 8 juillet, de 14 heures à 17 heures. Deux ateliers sont prévus chaque après-midi : musique et modelage ainsi que de bons goûters. Tarif 65 €.

Tél. : 01 48 43 86 09.

Communications non violentes

L'association Espoirs et combats de femmes organise un débat sur les communications non violentes, **samedi 27 juin, de 15 h 30 à 17 h 30, en mairie.**

Tél. : 06 12 70 31 90.

Actu du FC Les Lilas

Depuis deux mois, le FC Les Lilas semble retrouver son lustre : une seule défaite, deux nuls et trois victoires. Le match remporté le 23 mai contre Ivry (2-1) place le club en 9^e position du championnat et assure son maintien en CFA2 la saison prochaine.

Musica Temporalia

- Adhésion : 20 euros.

- Activité hebdomadaire : atelier Répertoire et pédagogie du piano contemporain (frais comme participant 25 euros, comme auditeur 15 euros).

- Tél. : 09 50 70 52 98.

- Site Internet : spaces.msn.com/musicatemporalia

Conseil municipal du mercredi 13 mai 2009

Principales délibérations

■ Information sur la grippe A H1N1 dite « grippe porcine »

Claude Lasnon, maire adjointe, a informé le conseil que par précaution, et bien qu'aucun cas de personne touchée par la grippe A H1N1 n'ait été signalé dans notre département, la municipalité constitue un stock de masques pour les agents communaux afin d'assurer la continuité du service public en cas de propagation du virus.

■ Hommages à Jeanne Lanuza et à Rosette Berrebi

Le conseil municipal a observé une minute

de silence en hommage à Jeanne Lanuza, centenaire lilasienne, et à Rosette Berrebi surnommée Yvette, ancien agent municipal, toutes deux décédées récemment.

■ Approbation du règlement des marchés publics de la ville

Le conseil municipal a adopté le règlement des marchés publics de la ville des Lilas. La municipalité a décidé de ne pas tenir compte de la déréglementation engagée dans ce domaine par le gouvernement (plus d'appel d'offres pour les marchés de travaux jusqu'à cinq millions d'euros !) et de continuer à

appliquer des règles strictes de publicité, de transparence et de mise en concurrence.

■ Soutien à la parentalité

Les élus ont approuvé une convention de partenariat entre le CECCOF (centre d'études cliniques des communications familiales, Paris 11^e) et la Ville des Lilas, en vue de développer des actions de prévention pour un soutien à la parentalité.

Le CECCOF est une association spécialisée dans la prise en charge familiale depuis trente ans, habilitée par la DDASS, le conseil général, la DDJS.

Expression libre des groupes politiques du conseil municipal



Groupe des élus Verts

En ce début juin, le Parlement européen est en passe d'être élu et en partie renouvelé. Les listes Europe Ecologie ont permis de faire entendre des propositions innovantes sur l'Europe dont nous avons ardemment besoin. Grâce à Éva Joly, ancienne juge d'instruction, Yannick Jadot, ancien de Greenpeace, José Bové, syndicaliste paysan, membre fondateur d'Attac, ou Hélène Flautre et Daniel Cohn-Bendit, députés Verts européens sortants, ce sont de bonnes raisons de faire le pari de l'Europe que nous avons présentées (à relire sur le site www.europe.ecologie.fr). Le vrai « vote utile », c'est le vote écologiste qui permet de peser sur les décisions, dans un parlement où les choix sont beaucoup plus ouverts qu'au parlement français. Par son ampleur même (27 pays à mettre d'accord sur des projets communs), le projet européen est de nature à permettre la lutte contre les paradis fiscaux, la préservation des services publics et la création d'emplois verts par la reconversion de l'économie. Nos députés élus sauront, avec l'ensemble du groupe vert européen, défendre une autre pratique de l'Europe. Aux Lilas, cette élection vous a permis de marquer l'importance de la place de l'écologie à accorder au sein de notre ville, et de donner plus de force et donc de moyens à venir aux élus Verts locaux et très prochainement au sein de l'intercommunalité. Nous remercions très chaleureusement tous ceux qui montrent leur soutien aux propositions des écologistes, tant dans les urnes que dans leurs actions de tous les jours.

I. OLIVIER-BARBREL, B. BERGERON-SIGWALD, C. FALQUE, M-G LENTAIGNE, C. PAQUIS, N. KARMOCHKINE, P. STOEBER.

Groupe Ensemble pour Les Lilas

L'EUROPE C'EST NOUS

Le 7 juin nous devons aller voter pour l'Europe car cela nous concerne tous, même si : pour certains, il s'agit d'être contre le gouvernement, en critiquant tout, le jour et la nuit, sans rien proposer, même si les résultats français sont moins mauvais que dans la plupart des pays européens... socialistes ! Pour d'autres, l'Europe est le diable, et il convient de se terrer dans nos frontières ou de faire la révolution ! Pourtant la crise financière et économique mondiale montre que l'Europe est indispensable, et le succès de la présidence française de l'Union européenne vient de le démontrer. Tous les partis européens ont unanimement salué l'action de la France (crise en Géorgie, sommet du G20, paquet énergie-climat, etc.). Pour nous, il y a 5 bonnes raisons d'aller voter le 7 juin : nous protéger des crises mondiales, et répondre aux grands défis économiques, financiers, énergétiques et environnementaux ; Créer de l'emploi, avec des grands projets industriels et économiques communs (A380). Promouvoir nos droits (égalité homme/femme, droit du travail, lutte contre les discriminations), face aux inégalités et injustices sociales en Europe et dans le monde. Soutenir nos projets, grâce aux aides européennes pour financer notre agriculture, nos infrastructures et projets locaux. Bâtir un monde de libertés et de solidarités, avec la liberté de circulation, les échanges culturels, l'ouverture aux autres.

J.-C. DUPONT

Groupe UDAC

NATURELLEMENT CITOYEN EUROPEEN

Les élections européennes auront lieu dimanche 7 juin : je forme le vœu qu'aucun citoyen des Lilas ne néglige ce devoir et ce droit, ô combien démocratique, d'envoyer par son vote, à Strasbourg et Bruxelles, des Européens convaincus, hommes et femmes motivés pour bien faire leur métier de député. Ils porteront nos attentes et nos aspirations politiques. On vous le dit, mais vous n'y croyez pas vraiment ? Les 2/3 de nos lois françaises actuelles reprennent des mesures déjà décidées ensemble par les 27, dont nous sommes, au niveau européen. Autant que ces lois soient les nôtres ! Autant que nos parlementaires européens, dont les droits de contrôle ont été renforcés récemment, soient solidement mandatés par nous, les citoyens de la base, pour porter des idées constructives, et faire avancer en particulier la construction de l'Europe sociale. Les citoyens l'attendent pour mieux aimer l'Europe : un droit du travail harmonisé par le haut, des prestations de santé publique de même niveau, un environnement de haute qualité, des études secondaires et supérieures compatibles pour faciliter la mobilité, il y a 1 000 choses à faire ! Citoyens de France ou d'ailleurs en Europe, nous sommes capables de nous entendre, et nous sommes beaucoup plus proches culturellement que nous ne le pensons. Alors choisissons des députés sérieux ! Pour ma part, je fais campagne avec des candidats « qui aiment la France et qui croient en l'Europe ». Ceux du MoDem de François Bayrou.

Georges AMZEL, conseiller municipal

Groupe des élus communistes

ÉLECTIONS EUROPEENNES DU 7 JUIN 2009

La campagne électorale officielle pour les élections européennes s'est ouverte le 25 mai 2009. Les tenants de l'actuelle construction européenne ont tout fait pour retarder le plus possible les débats. Au fond, on comprend que ceux qui ont vanté les politiques ultralibérales de l'Union européenne ne tiennent pas à en faire le bilan public : politique monétaire au service des marchés financiers, religion absolue de la réduction des déficits publics, développement de la concurrence « libre et non faussée », privatisation des secteurs publics, soumission aux règles édictées par l'OMC... Cette Europe libérale et antisociale, les citoyens français et des 27 pays membres de l'Union en payent de lourd tribut : hausse spectaculaire du chômage, plans de licenciements en cascade, délocalisations, baisse du pouvoir d'achat, affaiblissement des services publics de transports, de santé et d'éducation. La France, l'Union européenne et le monde sont confrontés à une profonde crise économique et financière dont les causes résident dans ce système capitaliste ultralibéral. Il y a donc urgence à chercher des réponses neuves qui apportent soulagement et perspectives aux travailleurs, à la jeunesse et aux peuples. Des réponses de justice sociale, économique, écologique et démocratique à l'échelle européenne et internationale. La liste « Front de gauche pour changer d'Europe » conduite par Patrick Le Hyaric est porteuse de 13 propositions allant dans ce sens. Le 7 juin prochain soyez nombreux à voter pour cette liste.

LE GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES : Malika DJERBOUA, Claude ERMOGENI, Claude LASNON, maires adjoints. Roland CASAGRANDE, David FRANÇOIS, Liliane GAUDUBOIS, Gérard MESLIN, conseillers municipaux.

■ Devenir de la boulangerie du 79, rue de Paris et mesures qui vont être prises par la Ville

Christian Lagrange, maire-adjoint, a rappelé au conseil municipal que ce fonds de commerce, inclus dans le périmètre de la ZAC, a été acheté par la Ville à la famille Thevenot en 2007, au prix de 533 000 euros, et qu'après une période d'incertitude sur la continuité de l'activité par l'exploitant, la Ville a accepté de lui louer le fonds de commerce par un bail précaire d'une durée maximale de deux ans. Contrairement aux propos inexacts parfois véhiculés au détour d'une tentative de récupération politique, l'enjeu de la négociation, fin avril-début mai, avec l'ancien exploitant n'était autre que de protéger la Ville contre le risque juridique de devoir payer une seconde fois une indemnité d'éviction de plus de 500 000 euros. Une solution a pu être trouvée et une convention a été signée avec un nouveau gérant (madame Gadran).

Christian Lagrange a ensuite évoqué un problème auquel la Ville réfléchit depuis 2007 : il s'agit du devenir de la boulangerie, importante pour la vie du quartier, à partir du moment où les travaux de démolition seront engagés (environ dix-huit mois de travaux) puis, ensuite, dans le cadre de la construction neuve (compte tenu des prix du marché en location comme en accession, qui peuvent rendre inaccessible à un commerçant indépendant, non adossé à un grand groupe, l'achat d'un fonds de commerce).

Le maire a ensuite informé le conseil de la décision municipale d'utiliser des procédures juridiques nouvelles ouvertes par des lois de 2005 et 2008 qui permettent aux collectivités locales de préempter des fonds de commerce mis en vente afin de permettre à un commerçant, si l'occasion se présente, de racheter un fonds de commerce à un prix abordable hors périmètre de la ZAC mais dans un secteur proche du 79 rue de Paris, pour y maintenir une activité de boulangerie. Ces textes de loi procèdent de l'analyse d'une évolution sociétale : constat que les centres-villes se vident de nombreux commerces de proximité, notamment les commerces alimentaires (au profit de la grande distribu-

tion). Même si Les Lilas résiste bien et parvient à maintenir une armature commerciale que les villes voisines nous envient, nous ne sommes pas épargnés par ce phénomène. En liaison avec les organismes consulaires, la municipalité va donc s'engager dans une procédure (lourde et complexe) de demande d'autorisation de pouvoir préempter, acquérir puis rétrocéder un fonds de commerce. Ces modalités seront précisées à l'occasion de prochaines séances du conseil municipal.

■ Adhésion à l'association de préfiguration pour la création d'une communauté d'agglomération

La municipalité a donné le feu vert à l'adhésion de la ville des Lilas à l'association de préfiguration de l'intercommunalité de l'est parisien 93 et a approuvé ses statuts. Il a désigné Daniel Guiraud, Claude Ermogeni, Christian Lagrange et Pierre Stoeber pour représenter la ville au conseil d'administration de cette association.

Étape importante dans le processus de création de la communauté d'agglomération qui pourrait voir le jour courant 2010, cette structure va permettre aux neuf communes officiellement intéressées d'approfondir la réflexion à laquelle seront associés l'ensemble des habitants.

En effet, à ce jour tout reste ouvert qu'il s'agisse du périmètre de la future intercommunalité, des orientations à lui donner ou des compétences qui lui seront transférées.

■ Redéfinition des secteurs scolaires

Les élus ont adopté, à l'unanimité, le nouveau découpage des secteurs scolaires qui entrera en vigueur à la rentrée 2009-2010 pour les écoles élémentaires. Cet ajustement a été décidé au vu de l'augmentation des effectifs, inégalement répartis entre les différents quartiers de la ville.

Le compte-rendu sommaire du conseil peut être consulté dans son intégralité sur le site Internet de la ville : www.ville-leslilas.fr.

Commémoration de l'appel du 18 juin 1940

Jeudi 18 juin, à 18 h 30

Place Charles-de-Gaulle

Prochain conseil municipal

mercredi 24 juin, à 19 h 30

Mairie des Lilas

Salle des mariages et du conseil (1^{er} étage)

Emplois-services

Prof anglais donne cours niveau collège-lycée.
Révisions bac. Tél. : 06 84 64 18 18.

JH sérieux propose aide et dépannage informatique à domicile sur PC et MAC + initiation Word et Internet.
Tél.: 06 85 23 16 40 ou ctouillot@wanadoo.fr

Archi intérieur étudie ts projets d'aménagement (boutiques, appartements). Tél.: 06 79 31 28 34.

Artisan réalise peinture, papier-peint, carrelage, parquet, faux plafond, travail sérieux. Devis gratuit.
Tél.: 06 77 26 51 78 ou 09 51 88 53 36.

Prof certifié donne cours français et anglais (méthode AV) ttes classes et adultes. Tél.: 01 48 91 73 64.

JF prop. garde enfants ts âges. Tél.: 06 14 87 98 75.

Cherche pers. pour vivre avec ma mère à Paris 18°. Tél.: 06 18 25 25 52.

Dame sérieuse cherche aide pers. âgées, petit ménage, repassage. Tél.: 06 73 15 29 03 ou 01 48 97 30 94.

Recherche téléprospection, bonne élocution, motivation, rémunération selon performances.
Tél.: 06 98 73 82 82.

Prof. exp. donne cours anglais, alld, latin, stage d'été à partir 1^{er} juillet. Tél.: 01 43 60 50 87.

Prof. univ. prop. coaching étudiants, lycéens et collégiens et cours particuliers droit, éco, histoire-géo, philo, français. kcost@free.fr ou 06 80 11 56 76.

JF sérieuse cherche heures ménage, garde enfants ou pers. âgées. Tél.: 06 17 06 96 33.

Cherche femme de ménage pour 4 h hebdo. : ménage + repassage. Pers. sérieuse, chèque emploi service. Tél. : 06 60 92 28 05 ou sghir.nadia@neuf.fr

JH cherche baby-sitting et donne cours soutien scolaire de la primaire à la 5^e. Tél.: 06 61 03 38 76 ou sghir.nadia@neuf.fr

H prop. petite manutention, courses proximité, véhicule personnel. Tél.: 06 26 06 56 56.

Maman 2 enfants (4-8 ans) cherche F sérieuse pour garde mercredi et début de semaine pt vac. scolaires. Tél.: 06 60 07 09 60 ou stephanelhernault@yahoo.fr

JF de confiance cherche garde enfants, semaine, WE et vac. scolaires. Tél.: 06 14 87 98 75.

Prof certifié donne cours anglais et français ts niveaux (enfants, collège, lycée, adultes). Tél.: 01 48 91 73 64.

Bonnes affaires

Vends aspirateur Progress 1400 élec. Avec accessoires. TBE 40 €. Tél. : 01 48 46 30 93.

Loue box 90 €/mois proche M° Mairie des Lilas. Tél.: 06 16 51 72 87 outbellour@gmail.com

Vends barbecue grill Moulinex 30 € + friteuse 20 €. Tél.: 01 43 63 39 94.

Vends magnétoscope Grundig, 2 chaises, 1 table de cuisine assortie. Tél.: 01 57 42 53 19

Vends buffet, table ovale, 2 allonges Louis XVI : 200 € + salon Louis XV : canapé, fauteuil velours bleu BE : 250 €, table 1900 + 2 ral.: 100 €. Tél.: 06 64 89 67 28 ou almiyago@yahoo.fr

Vends lot vinyles classiques TBE : 100 €. Tél.: 06 85 53 89 99 ou falaredo@hotmail.fr

Vends meuble TV neuf avec TV Grungig 55 cm +petit frigo Faure : 250 €. Tél.: 06 14 87 98 75 ou 06 15 11 40 57.

Vends mini-bar TBE : 50 €. Tél.: 01 43 62 63 43.

Vends lit métallique 140 avec sommier Treca + table chevet TBE : 100 €. Tél.: 01 43 62 63 43 ou benchetritmaurice@wanadoo.fr

Vends chambre enfant, lit mezzanine, bureau, armoire, TBE : 500 € + 3 tables gigognes : 10 €. Tél.: 01 48 97 99 28 ou yayabibech@hotmail.fr

Vends table chêne massif pieds sculptés : 250 €, 2 lampadaires : 80 € l'un, porte chapeau chêne massif : 150 €... Tél.: 01 48 43 13 06.

Vends bahut (à déb), 2 chaises blanches de jardin : 50€ + petit cadeau. Tél.: 01 43 60 55 29.

Vends mezzanine et matelas avec un bureau, le tt neuf, bois naturel. Tél.: 01 48 97 93 83 ou 06 62 17 22 92.

Vends vélo sport elliptique TBE : 100 €. Tél. : 06 14 71 29 68.

Immobilier

Loue 2 pièces 53 m² refait neuf, rue des Bruyères proximité commerces, parking, 9^e, chauffage collectif. Tél.: 01 43 60 42 11.

Vends apt (57 m²) immeuble rés., 3^e, asc, séjour, 2 chambres, SàM, cuisine équipée, SdB, nbx rangements. Expo plein sud, balcon 15 m², stores, parking, cave. Proche centre culturel. Tél. : 06 67 31 72 02.

Cherche à louer F2 proche métro, 750 € maximum. Tél.: 06 28 80 62 80 ou jamila.oukassou@gmail.com.

Vends F2 30 m², 3^e étage très lumineux refait à neuf. salon, 1 chambre, cuisine américaine, SdB/WC, charges faibles. Tél.: 06 63 97 12 13 ou stephaneboudet@hotmail.com.

Loue place parking 55 €/mois rue Jean-Moulin. Tél.: 01 43 63 33 22 (après 20h) ou 06 19 53 98 47.

Loue box bd Eugène-Decros face Carrefour Market. Tél.: 01 42 40 81 92.

Vends studio 34 m² confort rue R-Rolland, 5^e asc., expo sud, chauff. collectif. Tél.: 06 79 31 28 34 ou pomykala1@voilà.fr

Vends appart 56 m² refait à neuf, 1^{er}, balcon, diagnostics ok, parquet, salle d'eau, carrelage, cuisine américaine, électroménager, WC indépendant, chauffage, chaudière neuf gaz. Refait à neuf en 2008. Tél.: 01 48 91 28 50 ou 06 71 49 38 51.

Loue box quartier Bruyères : 90 €. tél.: 06 84 08 73 34.

Loue parking rue du Pré St-Gervais. Tél.: 06 63 71 34 38.

Loue parking 60 €, rue de la Convention. Tél.: 01 48 45 61 07

Vends appart. 3 pièces 50 m², 2^e, 2 chambres, salon, cuisine, SdB, WC, balcon, cave, proche Paris. Tél. : 06 70 88 93 86.

Loue place de parking M° Mairie des Lilas. Tél. : 06 63 71 34 38.

Auto-moto

Vends 107 Peugeot HDI, 5 portes, 3 CV nov. 2006 ttes options kit Peugeot sport. TBE : 6800 € à déb. Tél.: 06 85 50 63 12.

Publiez gratuitement votre petite annonce

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Votre nom : _____ Prénom : _____

Votre adresse : _____

Votre numéro de téléphone : _____ Date : _____

Votre courriel : _____

Les petites annonces à paraître dans *Infos Lilas* sont réservées aux particuliers lilasiens. Elles sont gratuites. La rédaction d'*Infos Lilas* se réserve le droit de ne pas publier une annonce, en particulier si elle n'est pas en accord avec la législation, et décline toute responsabilité en cas d'offre de services ou de matériel ne correspondant pas aux attentes du lecteur. Aucune domiciliation n'est acceptée. Votre annonce paraîtra, selon l'espace disponible, dans *Infos Lilas*.

À retourner à :
Infos Lilas PA - Hôtel de Ville
93 260 Les Lilas

Par ailleurs, vous pouvez consulter ou passer une petite annonce directement sur le site Internet de la ville : www.ville-leslilas.fr

Rubrique :

☐ Emploi/services ☐ Bonnes affaires
☐ Immobilier ☐ Auto/moto ☐ Animaux

Baby-sitting, cours particuliers :

consultez les annonces du Kiosque au 167, rue de Paris ou sur www.ville-leslilas.fr

Carnet

**Du 21 avril 2009
au 20 mai 2009**

Naissances

Nassim AMESSIS, Maëlane HECTOR,
Dan BEN AYOUN, Clara SAINT VIL,
Kadidjatou CAMARA,
Lou DUMAS- HIERAMENTE,
Sofia AMRI, Yoav AZOULAY,
Raphaël MAVINGA-N'LEMVO,
Ruben YAÏCHE, Gabriel BLEDEA,
Milica MISKOVIC,
Mattéo BARBAZAN, David YAÏCHE,
Manuel ESTIBILL-CARPENTIER,
Inès ASKOURA-LANUZA,
Mia BOUDET- PINTO,
Maxence GARCIA, Aya TOUIL,
Joséphine LEROY-CHAUCHAT,
Elise HE, Ifrantine HUANG,
Naël GANA, Soha GANA,
Lya DOIDY-SOULARD

Mariages

Guillaume CHARPENTIER
et Jacqueline BORIEL,
John BERTON et Zeliha GÜLER,
Jean LE VERGER
et Ibtissam HAFYANE,
Mohamed MCHAREK
et Angélique KIRSCH,
Laurent-Xavier URSINUS
et Évelyne PANZO,
Mohamed ZINET
et Asmaa AJOUID,
Roberto RODRIGUEZ
et Virginie BOUYSSOU.

Décès

André CLAUDE,
Christiane VIGNAND veuve HENRIET,
Rosette BEN KHALIFA,
David ELMALEH,
Amar BOUKERROU,
Gisèle FLAMENCOURT Veuve
COLAS, Monique PLANTADE,
Madeleine DUFOUR veuve THIRY.

Mémo téléphonique

Culture

- Bibliothèque : 01 48 46 07 20
- Centres culturels
- Jean-Cocteau :
01 48 46 87 80
- Henri-Dunant :
01 43 60 92 88
- Conservatoire : 01 48 46 90 80
- Théâtre du Garde-Chasse :
01 43 60 41 89
- Billetterie : 01 43 60 41 89

Écoles maternelles

- Bruyères : 01 43 63 72 88
- Calmette : 01 43 63 65 72
- Courcoux : 01 43 63 69 58
- Julie-Daubié : 01 41 83 19 58
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 81
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60

Écoles élémentaires

- Paul-Langevin : 01 41 83 19 56
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 82
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60
- Waldeck-Rousseau : 01 43 62 10 50

Vie scolaire

- Centre de loisirs : 01 41 83 00 45
- Facturation : 01 72 03 17 19
- Inscriptions : 01 72 03 17 13

Jeunesse

- Le Kiosque : 01 48 97 21 10
- Service jeunesse : 01 49 72 74 76

Petite enfance

- Crèche des Bruyères : 01 43 63 64 69
- Crèche des Sentes : 01 43 62 16 45
- Halte-garderie : 01 43 62 16 46

Sports

- Espace sportif de l'Avenir :
01 41 83 29 37
- Gymnase Jean-Jaurès :
01 48 32 40 76
- Gymnase Liberté :
01 49 72 68 99
- Gymnase Ostermeyer :
01 48 10 01 59
- Gymnase Rabeyrolles :
01 48 91 06 78
- Parc municipal des sports :
01 48 43 81 95
- Piscine : 01 48 91 06 77
- Service des sports :
01 48 91 25 08

Santé et action sociale

- CCAS :
- Aides ménagères/pôle seniors :
01 41 63 13 10
- Service insertion/pôle social :
01 41 58 10 91
- Centre de santé :
01 48 91 29 99
- Club des Hortensias :
01 48 46 42 55

Autres services municipaux

- Cimetière : 01 43 63 59 49
- Direction du développement durable : 01 55 82 18 30
- État civil : 01 72 03 17 02
- Élections : 01 72 03 17 54
- Hôtel de ville : 01 43 62 82 02
- Tranquillité publique :
01 72 03 17 17

Infos santé

Cabinets de soins infirmiers

■ **Cabinet infirmier (ex Henri-Dunant)**
9-11, rue de la République.
Nouveau tél. : 01 43 60 87 46.

■ **Cabinet Henri-Barbusse**
49 bis, rue Henri-Barbusse.
Tél. : 01 48 96 86 06.

■ **Cabinet M^{me} Benamara**
17-23, rue du 14-Juillet.
Tél. : 01 49 93 04 97.

■ **Cabinet LES Lilas Blancs**
M^{mes} DEVY et FERRAND
30, rue du Coq-Français.
Tél. : 01 43 60 54 20.

Médecins de garde

En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, composer le 15.

Pharmacies de garde

Depuis 2006, les pharmacies des Lilas n'effectuent plus de permanences le dimanche et les jours fériés, sur décision de la préfecture de Seine-Saint-Denis. Les gardes pour les villes des Lilas, Noisy-le-Sec, Romainville, Le Pré Saint-Gervais et Pantin sont assurées par la pharmacie Cohen de Lara à Pantin.

■ **Pharmacie COHEN DE LARA (Pantin)**
103, avenue Jean-Lolive.
Tél. : 01 48 45 26 67.

■ **Pharmacie de LA PORTE DES LILAS (Paris 20^e)**
Ouverte tous les jours, y compris les dimanches et jours fériés. 168, boulevard Mortier.
Tél. : 01 43 64 79 98.

Permanence RESF

Le Réseau éducation sans frontières (RESF) reçoit les lundis 8 et 22 juin à 20 heures en mairie (entrée par l'arrière de la mairie).
Tél. : 06 15 20 92 03
ou 06 13 63 70 52.

Permanences juridiques

- Permanence d'avocats, le samedi de 9 h à 11 h 30, en mairie (sans rendez-vous, 15 premières personnes).
- Permanence du conciliateur de justice, le 1^{er} mercredi du mois de 9 h à 12 h, en mairie (sans RDV).
- Point d'accès au droit, le jeudi de 14 h à 17 h, au Kiosque (sur rendez-vous, tél. : 01 48 97 21 10).

Permanence fiscale

- Pour tout renseignement sur l'impôt sur le revenu et les impôts locaux, un receveur des impôts reçoit les Lilasiens, le vendredi de 14 h à 16 h, en mairie.

INFOS LILAS

- Hôtel de Ville - BP 76
93261 Les Lilas cedex
Tél. : 01 43 62 82 02.
Internet : www.ville-leslilas.fr
- Magazine édité par la direction de la communication de la ville des Lilas.
- Responsable de la publication : Daniel Guiraud.
- Rédaction en chef : Anne Mosoni (annemosoni@leslilas.fr).
- Rédaction : Clémence Bahin (clemencebahin@leslilas.fr), David Langlois-Mallet, Elsa Ferri-Battini, Rym Ben Ameur - Ressources Urbaines.
- Maquette : Nathalie Simon (nathaliesimon@leslilas.fr), Delphine Le Bret.
- Photos : Baptiste Belcour (baptistebelcour@leslilas.fr), Jean-François Graftieaux.
- Impression : Barbou impressions. RCS Bobigny B572 188 357.
- Dépôt légal : août 2002.
- Imprimé à 13 900 exemplaires sur papier écologique.



3^e
ÉDITION

BULLES ZIK FESTIVAL

BANDE DESSINÉE MUSIQUE

SAMEDI 20 et DIMANCHE 21 JUIN 2009

AU THÉÂTRE DU GARDE-CHASSE

181 bis rue de Paris 93 260 LES LILAS. M° mairie des LILAS.

**ENTRÉE
LIBRE**

samedi : 13h / 24h

dimanche : 10h / 22 h

**DÉDICACES
CONCERTS
EXPOS**

**FILMS D'ANIMATION
FRESQUES...**

tout le programme sur
www.bulleszik.com

PARTICIPATION À LA FÊTE DE LA MUSIQUE.

en partenariat avec la ville des Lilas

